

IOI Plateforme IOI Droits de l'Homme

Projet « Libertés ! Soutien aux défenseur.e.s. des droits humains »

Termes de référence

Note d'intention (NIONG) complète

Date limite de soumission des propositions : 19/10/2021

1. Contexte du projet « Libertés ! Soutien aux défenseur.e.s. des droits humains (DDH) »

Dans sa stratégie pluriannuelle "droits humains et développement", la France a fait de la question du soutien et de la protection des DDH une priorité diplomatique qui a été réaffirmée notamment devant le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, le 24 février 2020 par le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Les organisations de la société civile française spécialisées dans la promotion et la défense des droits humains dans le monde regroupés dans la Plateforme Droits de l'Homme (PDH) partagent l'avis de la nécessité et la pertinence de renforcer le dispositif de soutien et de protection aux DDH offert par la France. Le présent projet vise à faciliter la mise en œuvre concrète des engagements pris par la France en matière d'amélioration de l'environnement de travail des DDH, de leur protection à l'international mais aussi via un accueil en France en cas de risque imminent.

Dans le cadre du dispositif « Initiative OSC » de l'AFD, la Plateforme Droits de l'Homme (PDH) et ses membres souhaitent finaliser une note d'intention complète pour un projet d'appui aux DDH. Le Chef de file du projet est Agir ensemble pour les droits humains, membre et hôte du secrétariat de la PDH.

2. Objectifs et résultats attendus de la prestation

Il est ainsi attendu du·de la prestataire qu'il-elle (ou de l'équipe de consultant·e.s.) :

- Elaboration et finalisation de la note d'intention complète (NIONG) avec l'ensemble des parties prenantes ;
- Consultation de regroupements d'acteurs de DDH internationaux pour identifier des besoins d'appui pour les ONG françaises et les représentants des institutions officielles françaises (MEAE, AFD, etc.) ;
- Animation de deux ateliers participatifs visant à identifier les objectifs, les résultats, les activités, les indicateurs (cadre logique, chronogramme et budget) ;

3. Livrables attendus

- Supports visuels pour les deux ateliers et ordres du jour des ateliers conjointement avec Agir ensemble ;
- Note complète – notamment partie narrative, cadre logique, chronogramme, etc.

4. Modalités de la prestation

La prestation se déroulera du 20 octobre au 15 décembre 2021.

Les deux ateliers seront organisés en ligne en octobre et en novembre 2021.

Des points réguliers seront organisés avec le Chef de file et les instances décisionnaires de la PDH (Bureau + COPIL).

5. Compétences requises

- Connaissance approfondie des droits humains et la protection des DDH en France et à l'international ;
- Expérience sur l'animation participative d'atelier ;
- Compétence prouvée en montage de dossiers AFD ;
- Discrétion vis-à-vis des actions des OSC agissant dans un domaine sensible ;
- Adhésion à la défense et la protection des droits humains ;
- Pédagogie, diplomatie, aisance relationnelle.

6. Modalités de réponse

Les prestataires intéressé·e·s enverront une proposition constituée des éléments suivants – une équipe de consultant.e.s peut être constituée :

- Un CV du·de la consultant·e ;
- Une offre contenant :
 - Une description de la compréhension de la mission ;
 - Une méthodologie présentant le contenu de la prestation délivrée, son déroulement et un calendrier de la mission ;
 - Un volet financier succinct qui prend en compte, en les détaillant, les coûts liés à la prestation (honoraires) ;
 - Les disponibilités du consultant durant les mois d’octobre à décembre 2021.

Le devis ne pourra pas dépasser le montant total de **7 000 euros TTC** pour l’ensemble de la prestation.

Les propositions sont à adresser par mail aux adresses suivantes **au plus tard le 19/10/2021 à 13h (heure de Paris)** sous la référence ProjetDDH2021 :

p.morie@aedh.org

contact@plateformedh.fr